



territoire  
d'énergie

LOIRE-ATLANTIQUE

ANALYSE DES DONNÉES  
DE LA CONCESSION  
ÉLECTRIQUE  
2023

## Table des matières

I.	L'organisation du service public de l'électricité .....	3
II.	Le patrimoine .....	4
A.	Les chiffres clés .....	4
B.	Un vieillissement du patrimoine réseau de distribution publique .....	5
C.	Une sensibilité du réseau BT aérien nu aux aléas climatiques .....	7
III.	Les usagers de la concession .....	8
D.	Les consommateurs.....	8
E.	Les producteurs .....	9
IV.	Les investissements.....	11
F.	Les raccordements au réseau de distribution en 2023 .....	12
G.	Les travaux de TE44 sur le réseau électrique.....	13
H.	Les investissements d'Enedis en 2023 .....	15
V.	La qualité de service .....	17
I.	Les réclamations .....	17
	Les réclamations reçues par TE44 .....	17
	Les réclamations reçues par ENEDIS.....	18
J.	Des délais de raccordement par Enedis encore trop longs.....	20
VI.	Qualité de l'énergie distribuée .....	20
K.	Évaluation de la tenue globale de tension sur les réseaux 2023 .....	20
L.	Les clients mal alimentés et les départs mal alimentés (tenue de tension) .....	21
M.	Critère B.....	23
N.	Patrimoine & qualité : siège et causes des coupures longues BT .....	25
O.	Les « zones de qualité prioritaire .....	27
	1. Un début de coordination des investissements au niveau local pour l'amélioration de la qualité de l'électricité .....	27
	2. Méthodologie .....	27
	3. Le résultat en 2023 .....	28
VII.	Ce qu'il faut retenir.....	29
	Points de vigilance .....	29
	Points Forts .....	29

## I. L'organisation du service public de l'électricité

Le système électrique comporte deux types de réseaux :

- le réseau de transport d'électricité d'une part, qui est géré par RTE,
- et les réseaux de distribution.

**Ce sont les communes qui sont propriétaires des réseaux de distribution d'électricité et qui sont compétentes en matière d'organisation des services publics associés.** Il y a plus de 80 ans, un grand nombre de communes de Loire-Atlantique ont mutualisé leurs moyens pour gérer ces réseaux de distribution électrique en créant le syndicat d'énergie, désormais nommé Territoire d'énergie Loire-Atlantique (TE44).

**TE44 est donc l'Autorité Organisatrice de Distribution d'Électricité (AODE) chargée d'organiser et de contrôler le service public de distribution de l'électricité pour le compte des 180 communes qui lui ont délégué cette compétence.**

TE44 représente 404 316 usagers desservis en basse tension (BT) et 719 usagers desservis en moyenne tension (HTA) par 10 465 km de réseaux BT et 10 130 km de réseaux HTA.

**TE44 a confié l'exploitation du réseau de distribution électrique au concessionnaire ENEDIS, filiale du groupe EDF, et la fourniture d'électricité aux tarifs réglementés au concessionnaire EDF, selon une convention de concession renouvelée en janvier 2024 et pour 30 ans.**

Cette convention fixe les conditions dans lesquelles le concessionnaire est amené à exploiter, sécuriser, entretenir et renouveler les ouvrages électriques. Le concessionnaire est également chargé du développement du réseau : raccordement des nouveaux usagers et adaptation pour la transition énergétique. Le contrat de concession fixe également les conditions d'exécution des travaux électriques et la répartition de la maîtrise d'ouvrage entre TE44 et le concessionnaire.

Le concessionnaire remet chaque année à TE44 un compte-rendu d'activités (CRAC). Pour le consulter, [CLIQUEZ ICI](#) !

## II. Le patrimoine

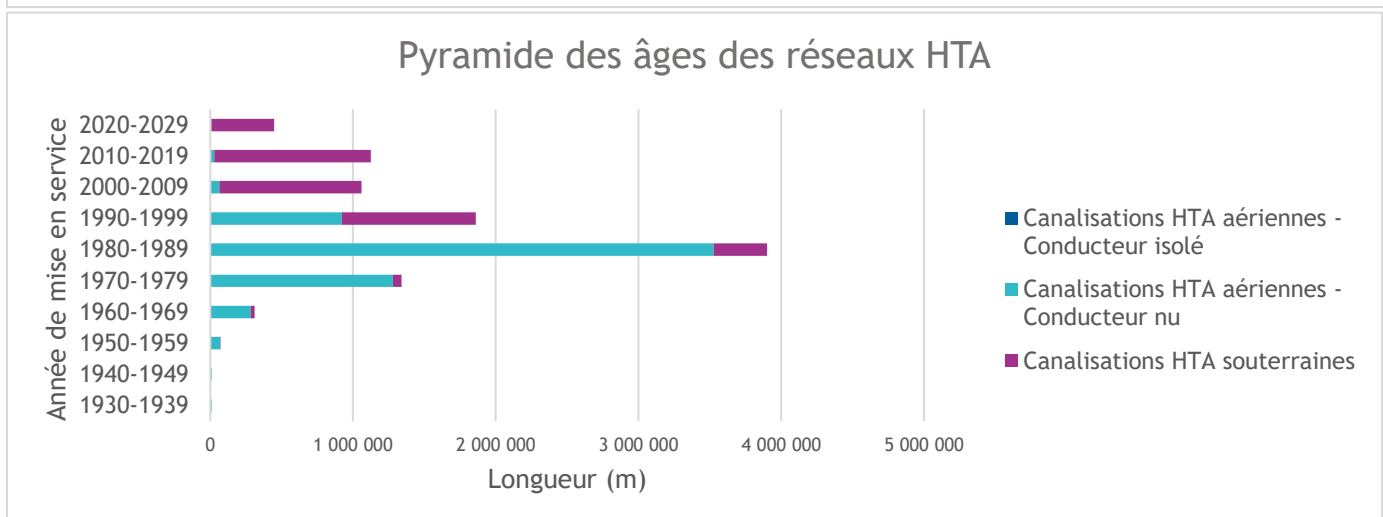
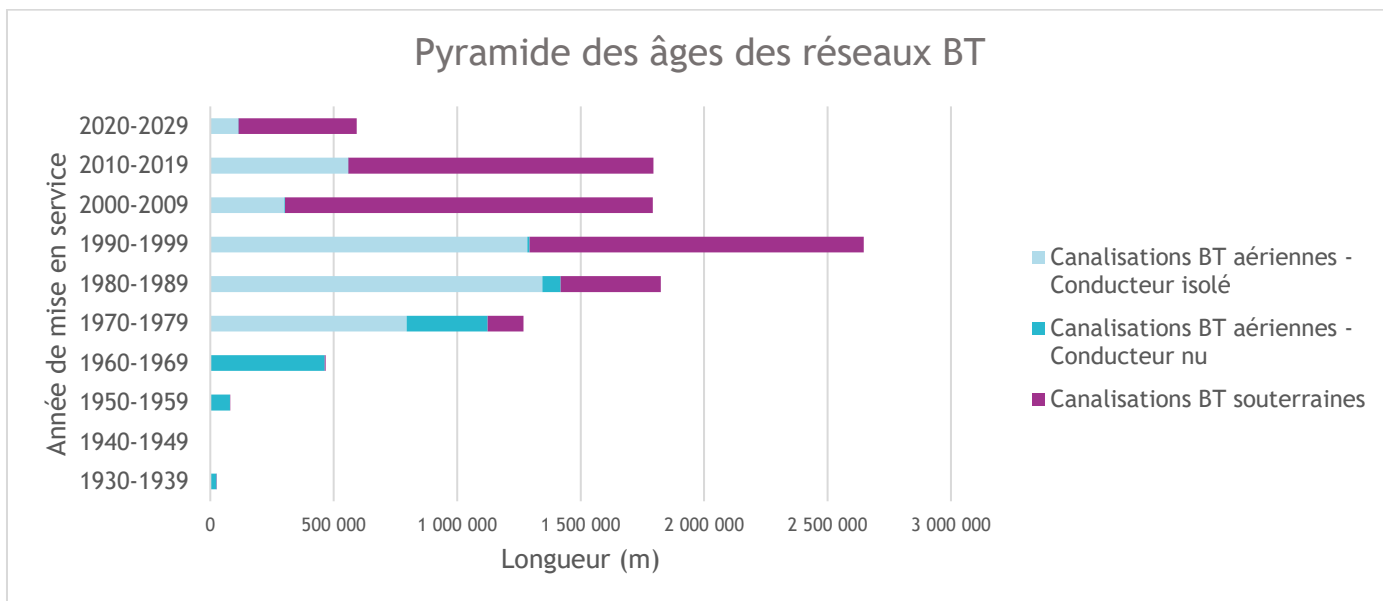
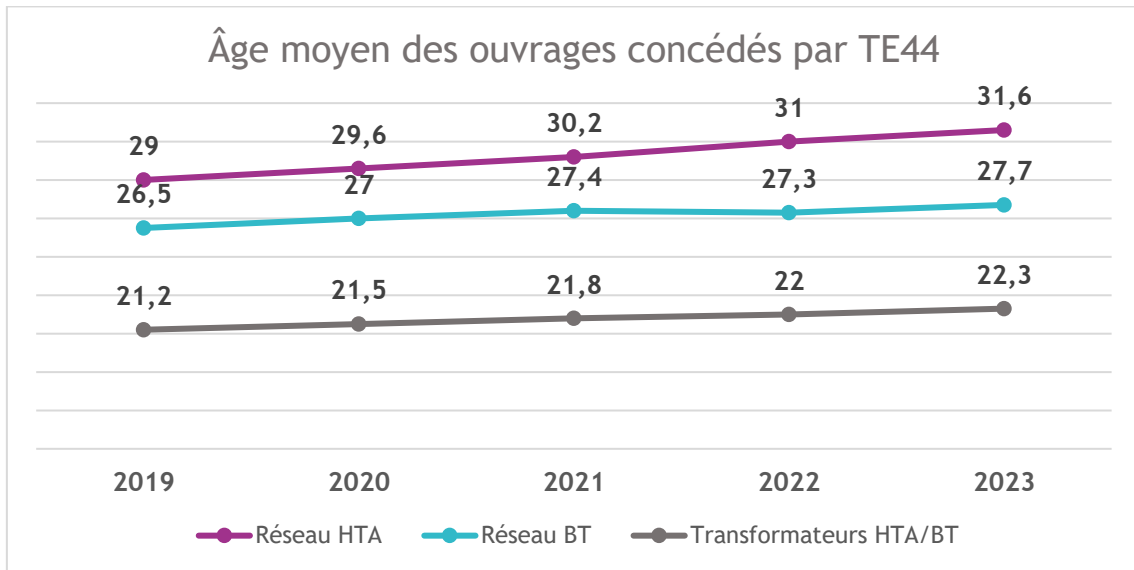
### A. Les chiffres clés

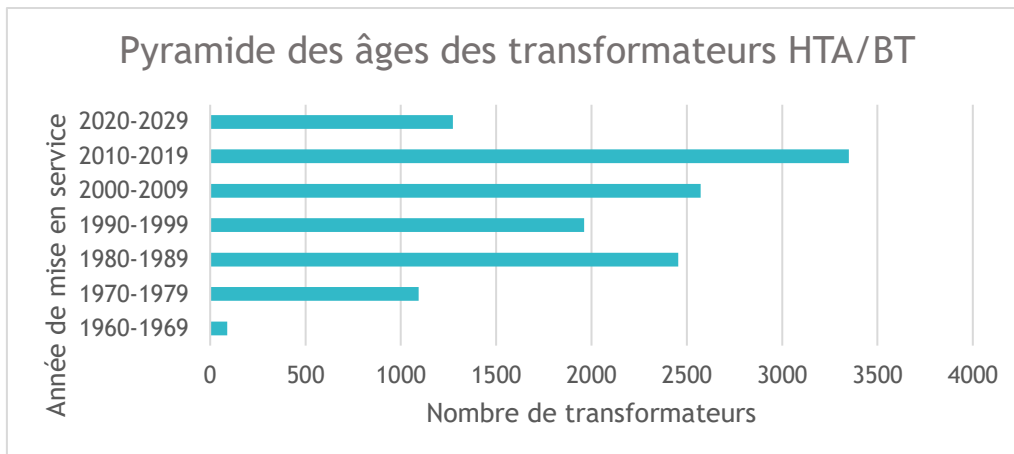
	2022	2023	Evolution (%)
<b>Longueur des réseaux (en km)</b>	<b>20 506</b>	<b>20 595</b>	<b>0,4</b>
<b>Moyenne tension (HTA)</b>	<b>10 115</b>	<b>10 130</b>	<b>0,1</b>
Part enfouie	38%	39%	2,6
Souterrain câble papier imprégné (CPI)	12	11,8	-1,7
Aérien nu de faible section	16	16	0
dont âge > 40 ans	2 250	2 489	10,6
<b>Basse tension (BT)</b>	<b>10 391</b>	<b>10 465</b>	<b>0,7</b>
Part enfouie	48%	49,3%	2,7
Aérien nu	888	810	-8,8
Dont faible section	178	151	-15
Souterrain CPI ou neutre périphérique	8	6,8	-15
dont âge > 40 ans	2 344	2 462	5
<b>Nombre de postes HTA/BT</b>	<b>12 166</b>	<b>12 289</b>	<b>1</b>
dont âge > 40 ans	2 953	3 186	7,9

A la lecture de ce tableau, nous observons d'une part une augmentation notable du nombre de km de réseau HTA de plus de 40 ans, et de postes HTA/BT de plus de 40 ans. Nous revenons sur ce point dans le paragraphe ci-dessous.

D'autre part, nous observons une diminution importante du nombre de km de câbles aériens nus en basse tension. Ce qui est analysé ci-dessous également.

## B. Un vieillissement du patrimoine réseau de distribution publique





Une analyse réalisée par nos voisins du SYDEV en collaboration avec AEC nous a permis d'observer que, d'un point de vue technique, les réseaux les plus vieux ne sont pas forcément moins fiables ou plus accidentogènes. Enedis, à ce jour, nous donne une durée de vie des ouvrages d'un point de vue d'amortissement financier : environ 30 ans pour un transformateur, 40 ans pour une ligne HTA (aérienne ou souterraine), 40 ans pour une ligne BT hors torsadée, et 50 ans pour une ligne BT torsadée.

Même si l'âge du réseau HTA n'est pas un problème en lui-même, ENEDIS doit contrôler l'usure des équipements et les maintenir en bon état pour assurer la fiabilité du réseau HTA. C'est l'objectif des travaux de « Rénovation Programmée » menés par ENEDIS de façon ciblée sur certains tronçons HTA, programme qui a pris la suite de la « Prolongation de durée de vie ». Nous notons que le nombre de km traités en Rénovation Programmée reste faible par rapport au linéaire HTA total : 400 km traités en 10 ans, sur 10 000 km de lignes HTA

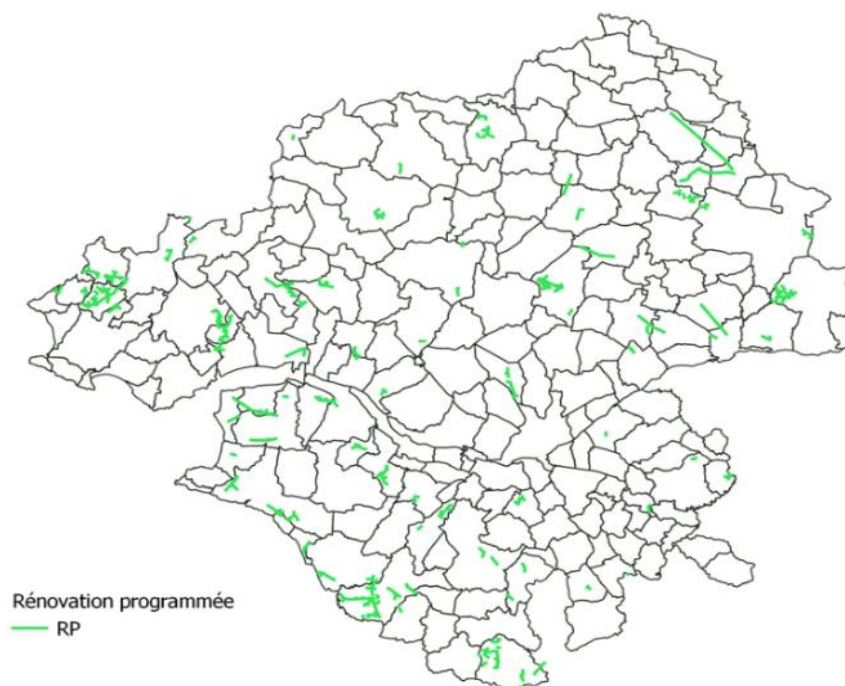


Figure 1 Tronçons traités en Rénovation Programmée depuis le début du programme

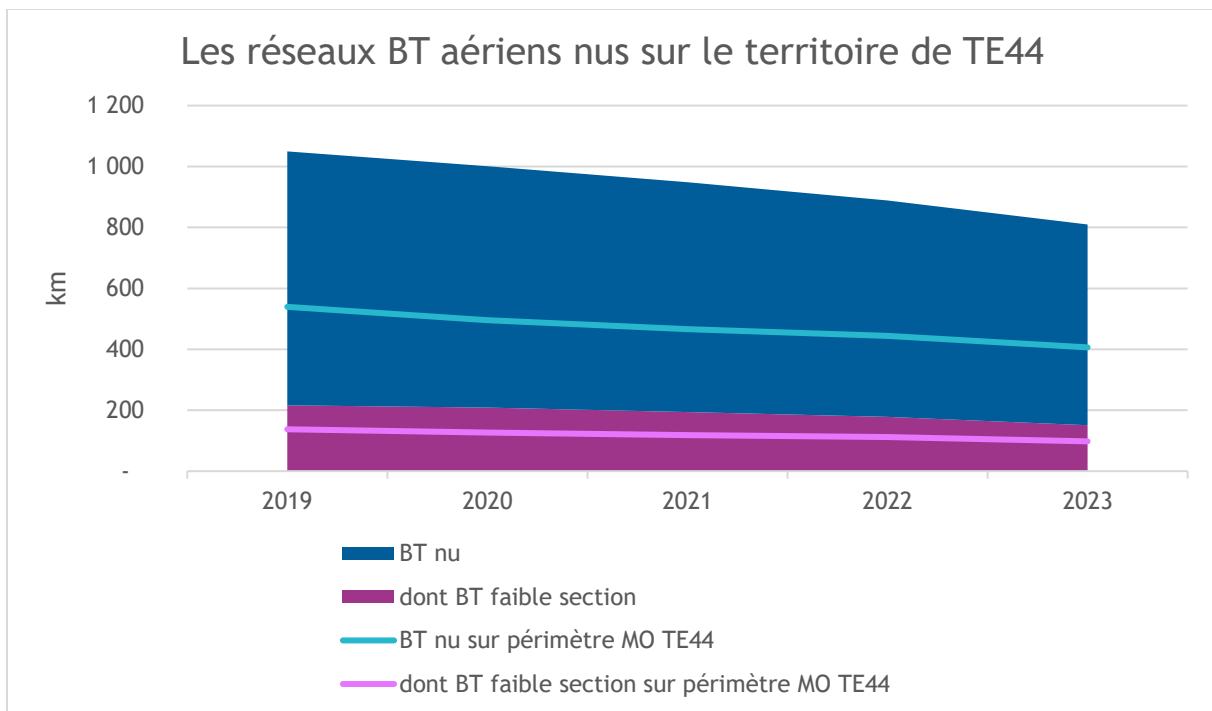
## C. Une sensibilité du réseau BT aérien nu aux aléas climatiques

L'un des objectifs majeurs du nouveau contrat de concession est la **résorption complète des fils nus basse tension qui sont vulnérables et accidentogènes** afin de fiabiliser le réseau et d'améliorer la qualité de desserte pour les usagers.

Les linéaires BT fils nus représentent **810 km**, dont 151 km en faible section.

En 2023, **78 km de réseau nu ont été résorbés** en 2023 dont 27 km de faible section. Sur les 5 dernières années, le rythme de résorption est de 48 km par an dont 13 km en faible section. L'action de maîtrise d'ouvrage de TE44 est à ce titre majoritaire (~ 27 km/an dont 8km/an en faible section).

TE44 et ENEDIS doivent restés mobiliser pour atteindre l'objection de l'éradication du fil nu.



### III. Les usagers de la concession

	2022	2023	Evolution
Clients BT	399 171	404 316	1,3%
Consommation BT (kWh)	2 726 985 516	2 634 676 075	-3,4%
Recettes acheminement via TURPE payé clients BT (€)	141 141 406	146 303 833	3,7%
Clients HTA	703	719	2,3%
Consommation HTA (kWh)	1 176 885 931	1 139 975 163	-3,1%
Recettes acheminement via TURPE payé par clients HTA (€)	22 987 698	24 231 942	5,4%
Nombre de producteurs BT	12 127	16 444	36%
Nombre de producteurs HTA	123	140	14%

Note : la consommation indiquée n'est pas corrigée des variations de température.

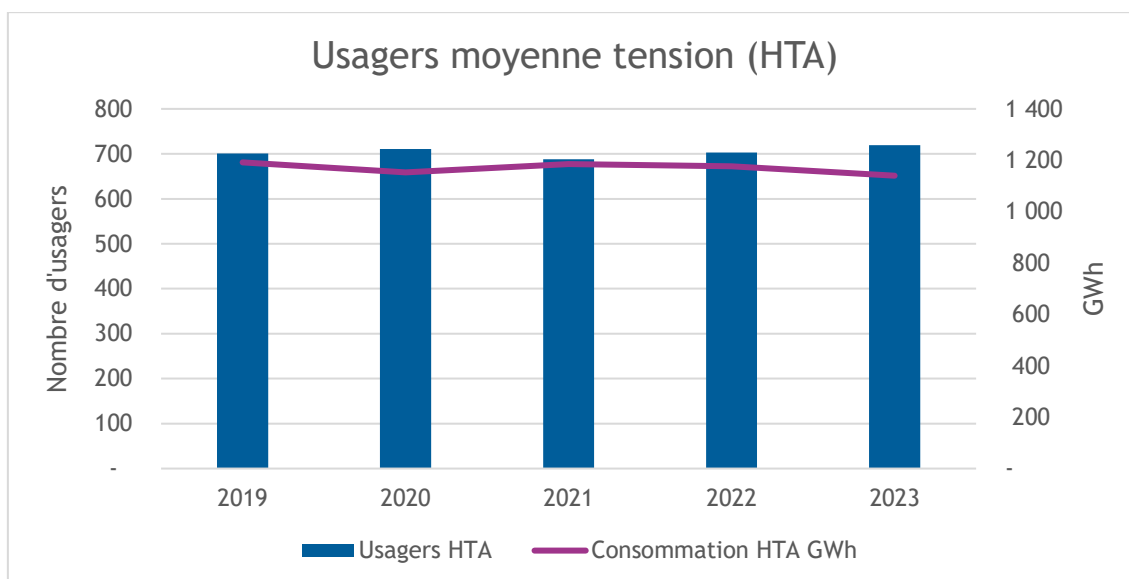
De plus, le nombre de producteurs en BT a fortement augmenté en 2023, passant de 12 000 producteurs raccordés au réseau en 2022 à 16 400 en 2023.

#### D. Les consommateurs

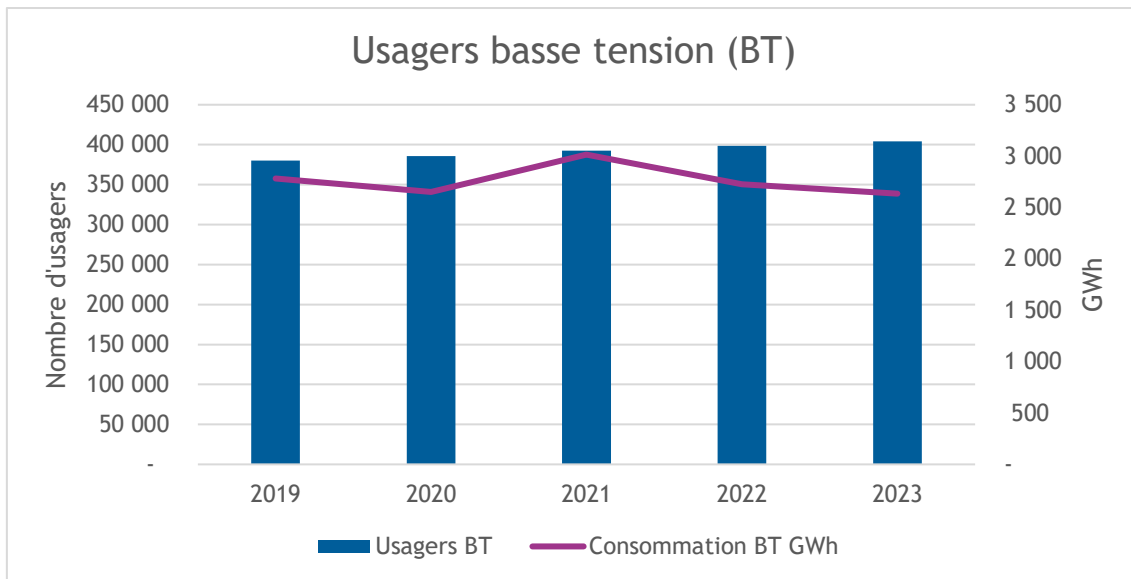
Le périmètre de TE44 comprend 405 035 points de livraison (BT et HTA confondus), nombre toujours en légère hausse. Ces consommateurs ont soutiré 3 775 GWh en 2023, cette consommation est en baisse. Cette baisse s'explique principalement par les efforts des usagers pour réduire leur consommation dans le cadre des initiatives de sobriété énergétique mise en place en 2023.

+ 1,5% usagers

- 3,3 % d'énergie électrique consommée





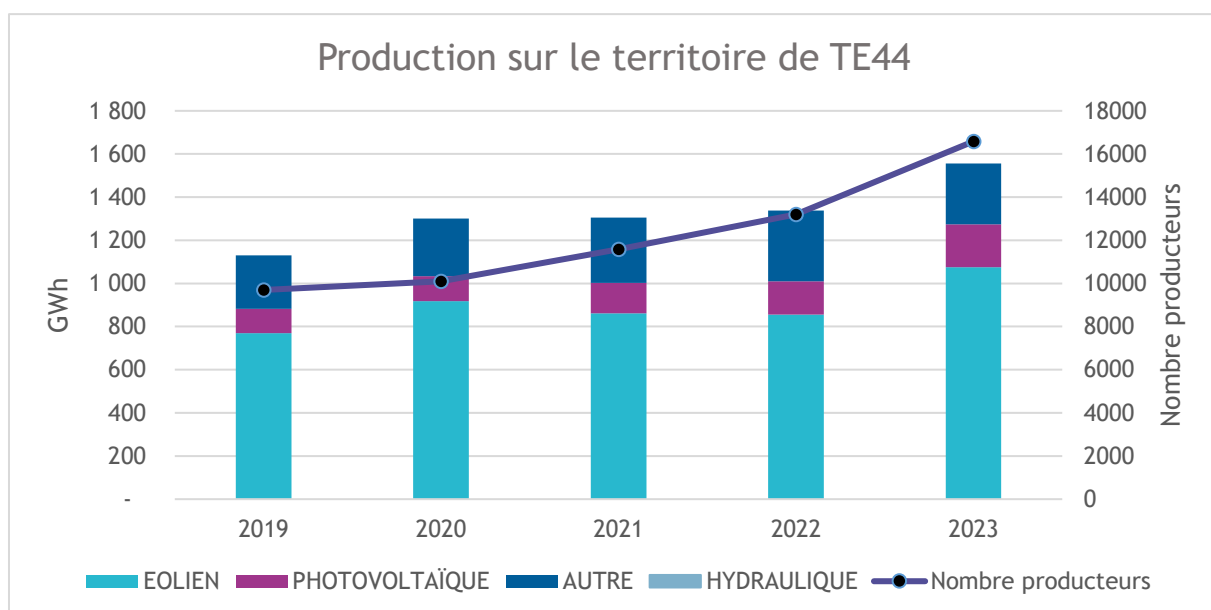


## E. Les producteurs

**63**  
installations éoliennes

**16 453**  
installations photovoltaïques  
(+ 26 % par rapport à 2022)

- **41%** de l'énergie acheminée sur la concession est produite par les producteurs locaux.
- Le nombre de producteurs est en constante augmentation, en particulier les installations photovoltaïques qui représentent **99%** du parc.
- L'énergie éolienne représente **69%** de l'énergie produite localement sur la concession.



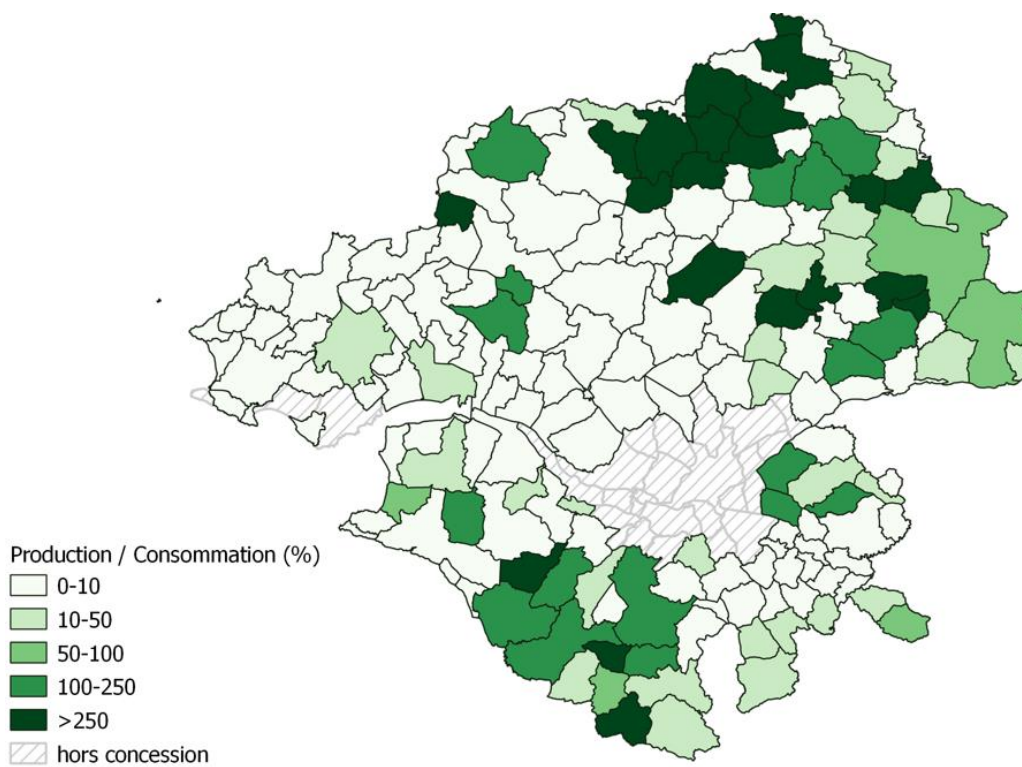
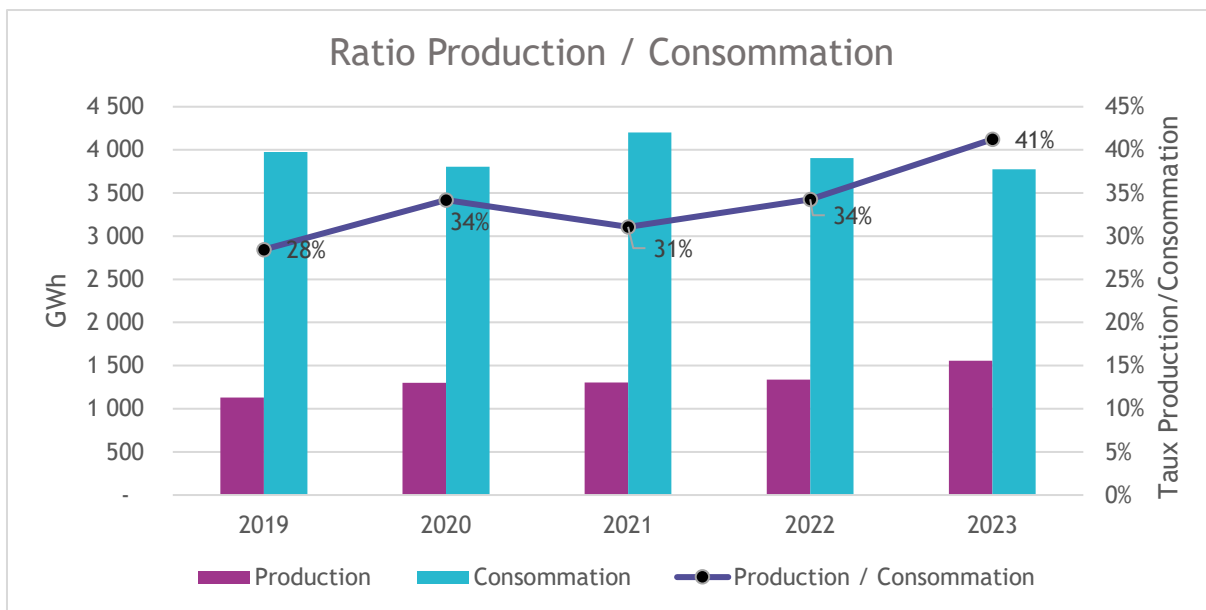


Figure 2 Le ratio Production/Consommation électrique calculé à la maille communale met en évidence des territoires producteurs et consommateurs et leur interdépendance à travers le réseau.

## IV. Les investissements

Les investissements sont classés selon les catégories suivantes :

### Performance et modernisation du réseau

- Renforcement (pour accroître sa capacité)
- Fiabilité (dont suppression des fils nus BT)
- Résilience
- Smart Grid
- Linky

### Exigences environnementales et contraintes externes

- Intégration des ouvrages dans l'environnement (dont « effacement »)
- Sécurité, exigences réglementaires
- Déplacement d'ouvrage à la demande de tiers

### Raccordement

- Branchement
- Extension (Prolongation ou Adaptation à la charge)

**TE44** et Enedis investissent sur le réseau conformément à la règle de répartition de la maîtrise d'ouvrage des travaux fixée par le contrat de concession.

**TE44** assure les renforcements du réseau dans les communes rurales éligibles au CAS-FACé, et les travaux d'enfouissement à la demande des communes ou à des fins de sécurisation (résorption des fils nus) que ce soit en zone rurale et urbaine

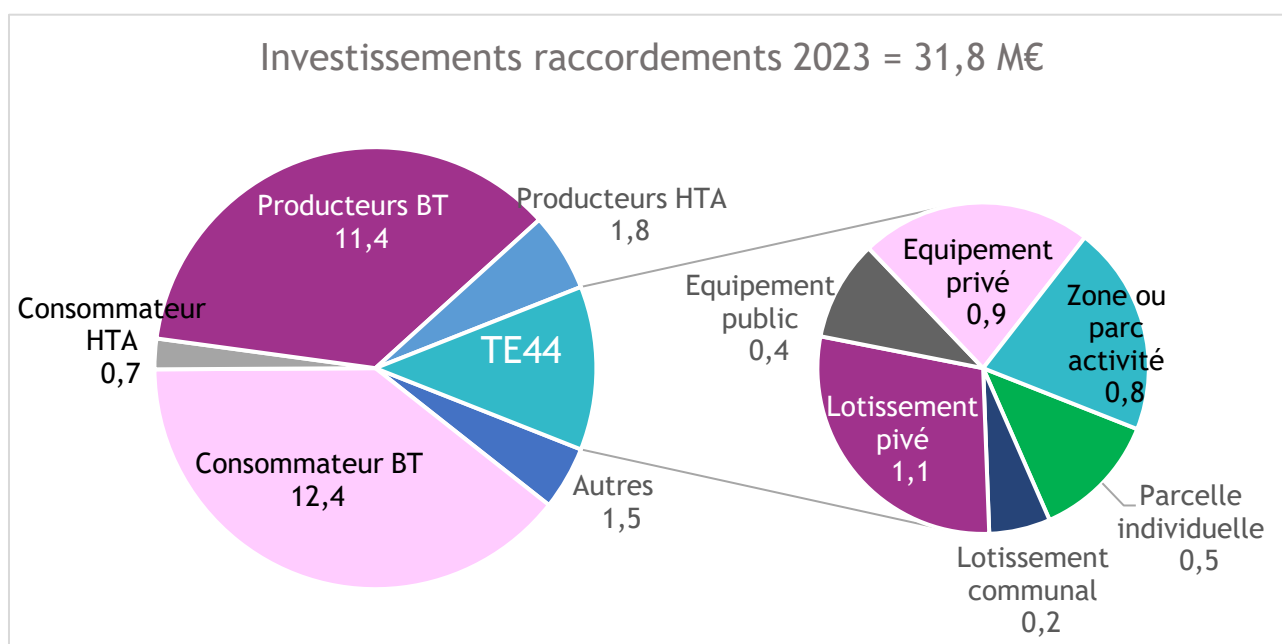
Les travaux de raccordement réalisés à la demande de l'utilisateur peuvent être soit sous maîtrise d'ouvrage Enedis ou **TE44** en fonction de la répartition spatiale et technique fixée par le cahier des charges du contrat de concession en vigueur.

## F. Les raccordements au réseau de distribution en 2023

5 370 raccordements en soutirage et 3 019 en injection réalisés à la maille de TE44 :

Nombre de raccordements d'installations de consommation neuves (soutirage)	2023	Variation % par rapport à 2022
En BT <36 kVA	5 159	-5%
<i>Dont adaptation de réseau</i>	402	-9%
En BT de 36 à 250 kVA	193	+17%
En HTA	18	+6%
<b>Total raccordements neufs</b>	<b>5 370</b>	<b>-4%</b>

Nombre de raccordements d'installations de consommation neuves (injection)	2023	Variation % par rapport à 2022
En BT puissance <36 kVA	2 762	+117%
<i>Dont adaptation de réseau</i>	4	0%
En BT puissance entre 36 et 250 kVA	239	+20%
En HTA (> 250 kVA)	18	-5%
<b>Total raccordements neufs</b>	<b>3 019</b>	<b>+102%</b>



Enedis a investi près de **28 millions d'euros** pour le raccordement d'utilisateurs dont 13,2 dédiés au raccordement des producteurs. Cela représente **plus des deux tiers** des investissements réalisés sur le réseau par le concessionnaire (67%), hors investissements non-localisés, branchements et compteurs.

## G. Les travaux de TE44 sur le réseau électrique

TE44 a investi 15M€ en 2023 sur le réseau électrique.

Nombre de dossiers réalisés	2022	2023	Evolution
Raccordements	348	221	-36%
Performance et modernisation du réseau (Renforcement et Sécurisation)	132	125	-5%
Exigences environnementales et réglementaires (Enfouissements)	48	43	-10%
<b>Total général</b>	<b>528</b>	<b>389</b>	<b>-26%</b>

Montant investi par TE44 (M€ HT)	2022	2023	Evolution
Raccordements	5,5	3,8	-31%
Performance et modernisation du réseau (Renforcements et sécurisation)	5,8	7,3	26%
Exigences environnementales et réglementaires (Enfouissements)	3,9	4	2%
<b>Total général</b>	<b>15,3</b>	<b>15</b>	<b>-1%</b>

Sur les 15 M€ investis par TE44, 3,8 M€ concernaient des travaux de raccordement pour 221 dossiers de raccordement de consommateurs BT. 47% des investissements de raccordements gérés par TE44 sont liés à du résidentiel (1,8M€).

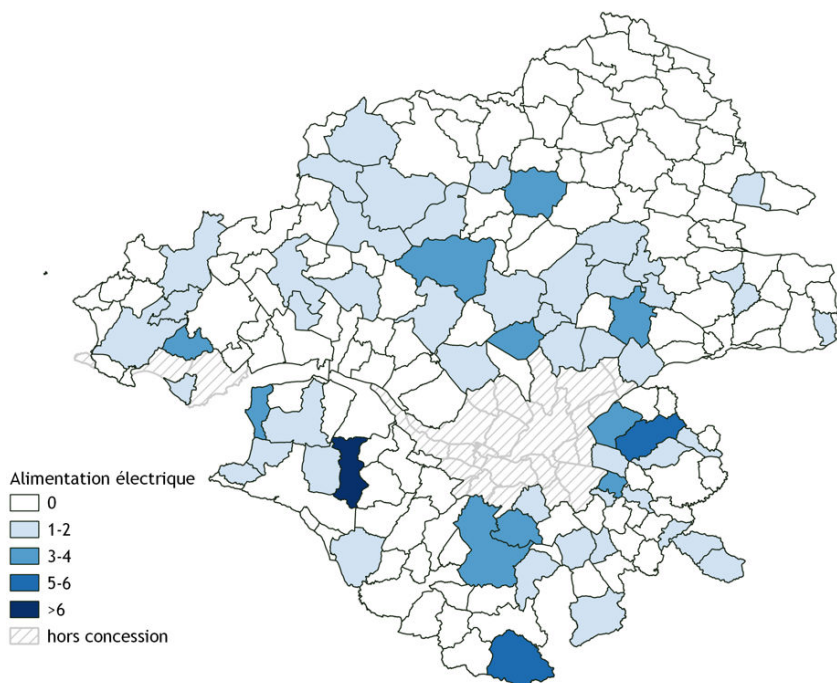


Figure 3 Nombre de dossiers de raccordement 2023 réalisés par TE44

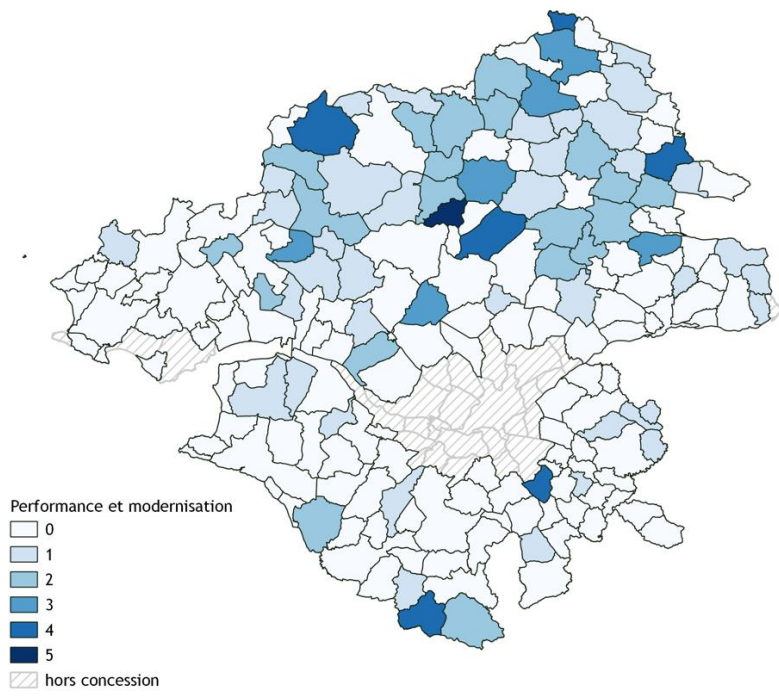


Figure 4 Nombre de dossiers de performance et modernisation du réseau réalisés par TE44

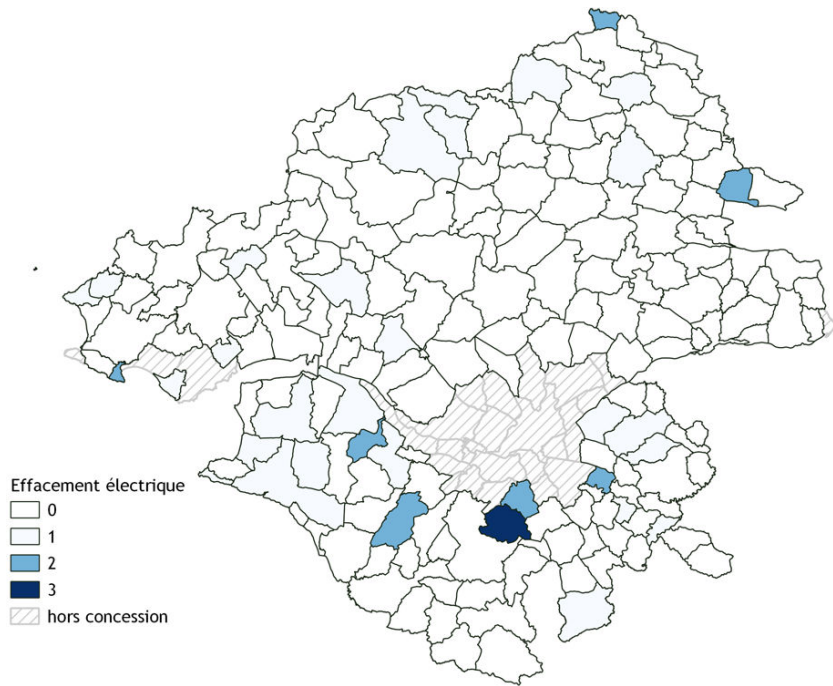
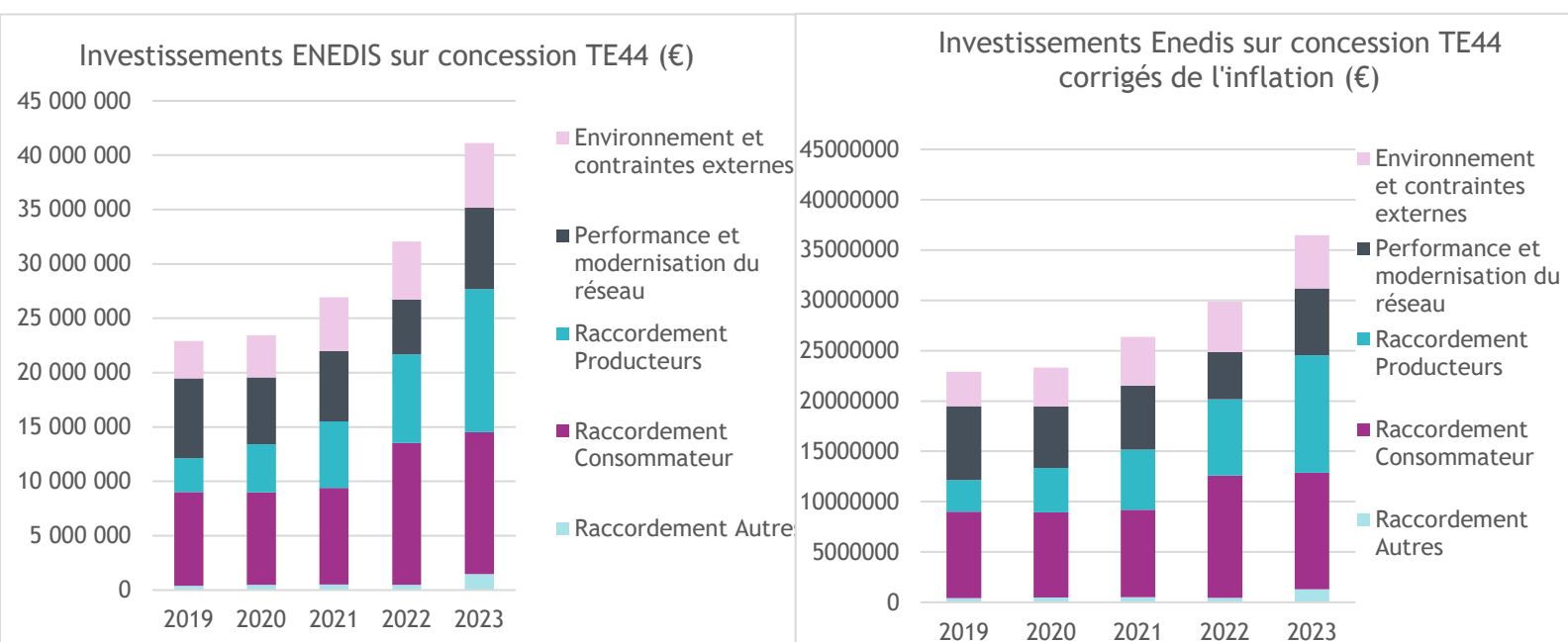


Figure 5 Nombre de dossiers d'effacement électrique réalisés par TE44

## H. Les investissements d'Enedis en 2023

Les différents domaines d'intervention d'Enedis sur le réseau de distribution électrique totalisent plus de **41 M€** investis sur le réseau (contre 32 M€ en 2022), hors investissements non-localisés, branchements et compteurs.

Montant investi par ENEDIS (M€ HT)	2022	2023	Evolution
Raccordements	21,7	27,7	28%
Performance et modernisation du réseau	5,0	7,5	49%
Exigences environnementales et réglementaires	5,4	5,9	11%
<b>Total</b>	<b>32,1</b>	<b>41,1</b>	<b>28%</b>

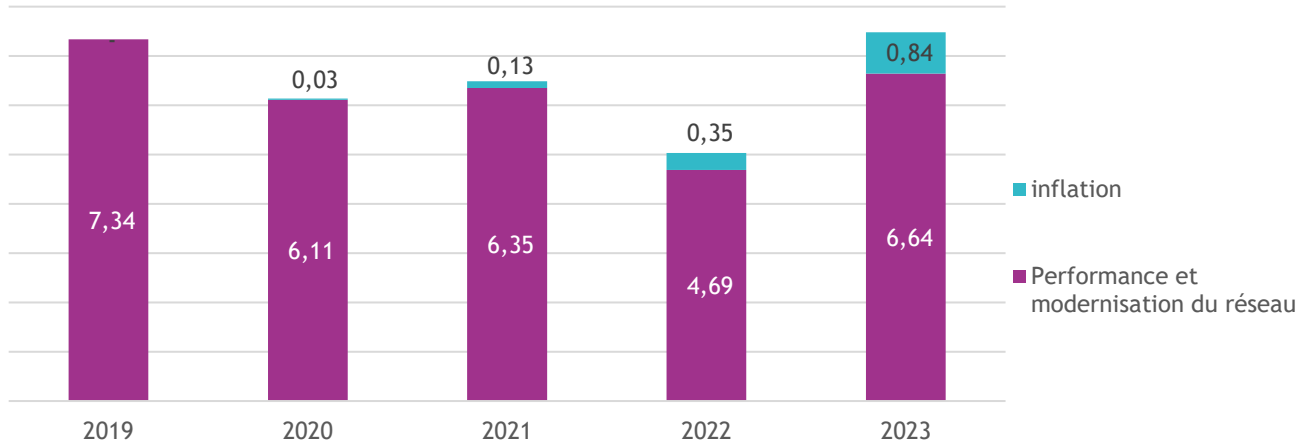


Les investissements relatifs aux raccordements sont en hausse significative depuis 2019, de l'ordre de **+18%** chaque année sur la période.

Les investissements liés à la performance et à la modernisation du réseau d'Enedis, hors Linky, représentent 18% des investissements, et sont **en augmentation** de 49% par rapport à 2022. C'est un retour à la normale après un décrochage en 2020.

Les investissements concernant les exigences environnementales et réglementaires sont en augmentation continue (+ 2,5M€ entre 2019 et 2023).

Amélioration patrimoine - Performance et modernisation du réseau  
réseau corrigés de l'inflation (M€)





## V. La qualité de service

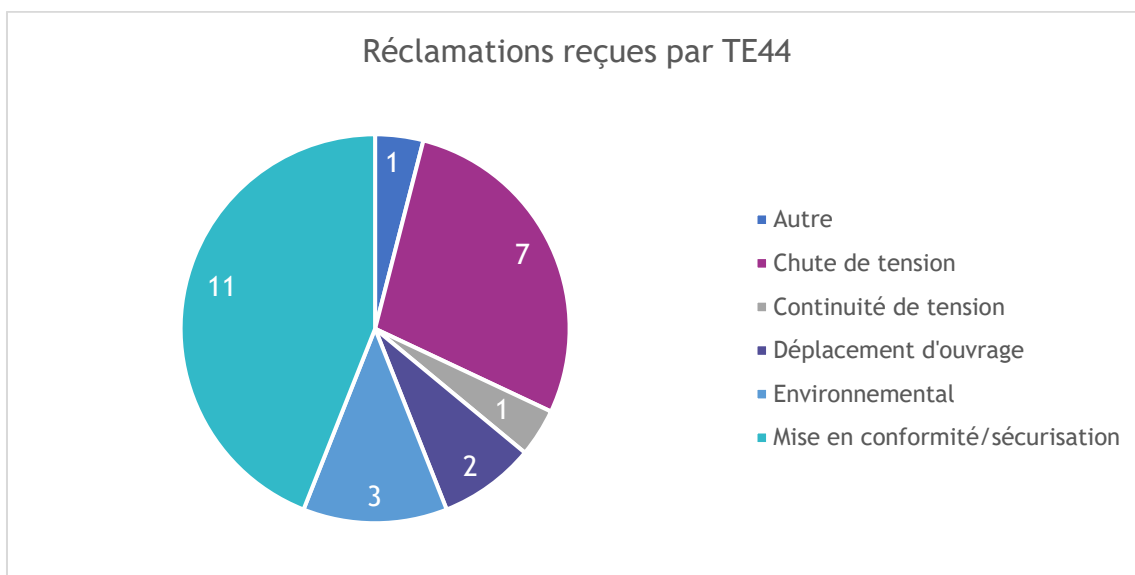
### I. Les réclamations

#### Les réclamations reçues par TE44

Le traitement des réclamations qu'il reçoit fait partie de l'activité de contrôle de **TE44**. Tel un « baromètre » de la qualité du service, il permet de vérifier l'accomplissement au quotidien des missions de service public confiées aux concessionnaires.

Les réclamations peuvent porter sur :

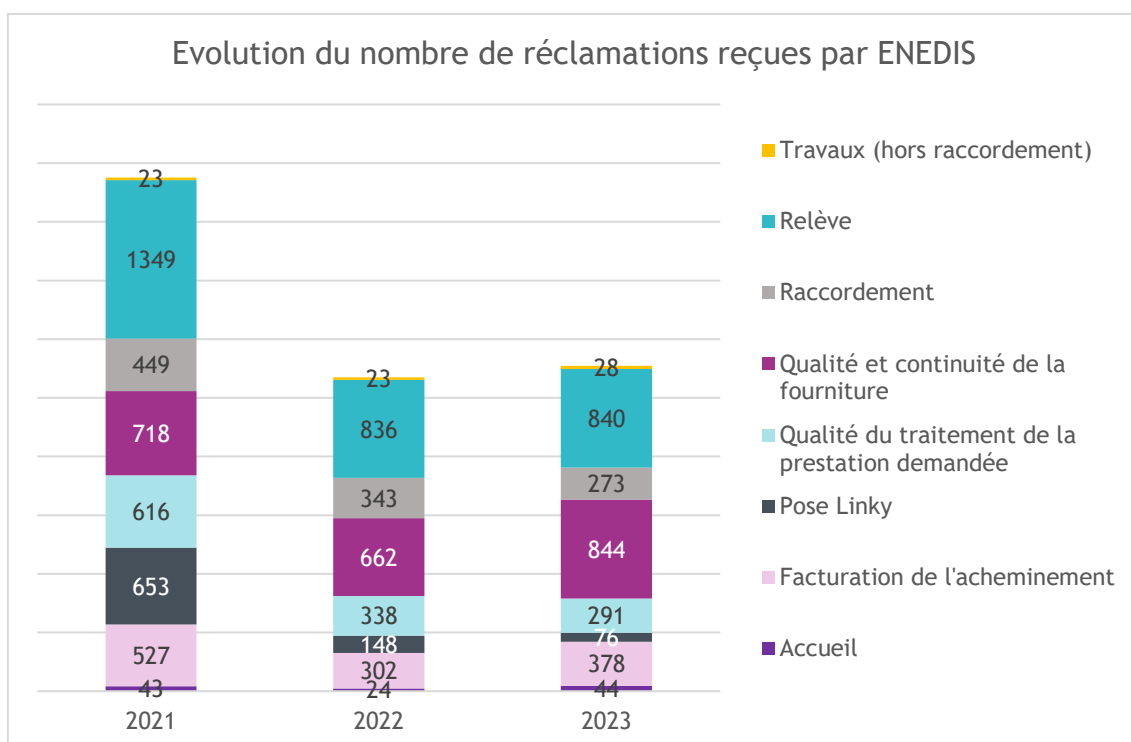
- Le contrôle de la qualité de desserte par la pose d'appareils enregistreurs de tension,
- Le contrôle de la qualité des prestations,
- Des litiges relatifs à l'exécution de travaux (raccordement et hors raccordement),
- Des interventions d'Enedis pour remédier à des défauts sur le réseau,
- Le règlement de différends entre usagers et exploitant...



Pour tous les incidents liés à la distribution d'électricité ou de gaz, les communes sont invitées à remplir le formulaire en ligne sur le site Internet de TE44 : <https://www.te44.fr/reclamation>

## Les réclamations reçues par ENEDIS

Enedis indique que le déploiement soutenu du compteur communicant explique la baisse significative du nombre de réclamations enregistrées depuis 2022 : **-37% par rapport à 2021**.



Le taux de réponse aux réclamations sous 15 jours s'est encore amélioré en 2023, passant de 87,9% à 95% atteignant ainsi l'objectif fixé par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE).

Sur les **2 774 réclamations** reçues par Enedis en 2023, **844** sont liées à la qualité et la continuité de la fourniture tandis que **44%** portent sur le thème de la relève et de la facturation.

**10% des** réclamations reçues par Enedis concernent des problématiques liées au raccordement (273).

**20%** des réclamations sont des demandes d'indemnisation à la suite d'interruption de fourniture de l'alimentation électrique.

## Réclamations liées à la qualité et la continuité de fourniture

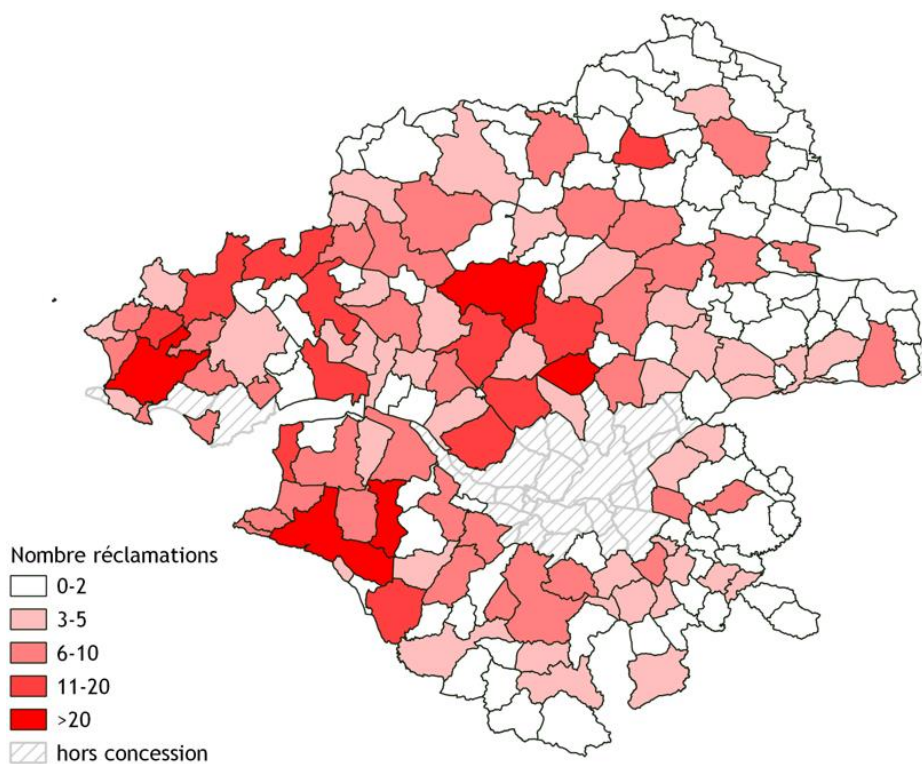
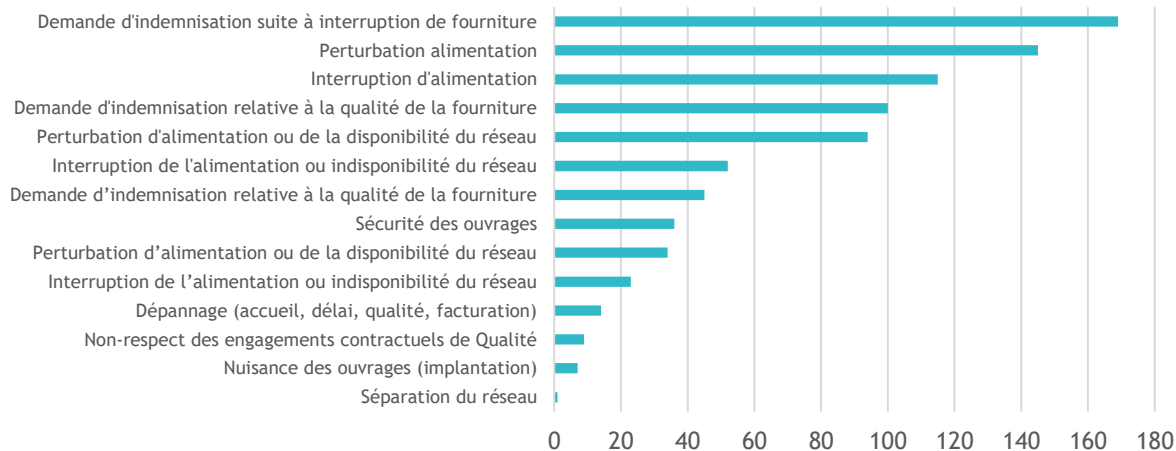


Figure 6 Répartition géographique des réclamations liées à la qualité et la continuité de fourniture d'électricité

## J. Des délais de raccordement par Enedis encore trop longs

Travaux en soutirage (en jours)	2022	2023	Moyenne nationale
raccordements individuels BT ≤ 36 kVA sans extension du réseau	116	81	66
raccordements individuels BT ≤ 36 kVA avec extension du réseau	251	345	152
raccordements BT > 36 kVA avec extension du réseau	243	232	
raccordements BT > 36 kVA sans extension du réseau	188	253	
raccordements collectifs	296	324	
raccordements sur le réseau HTA	355	320	
Travaux en injection (en jours)	2022	2023	
ajouts injection sans extension sur des branchements existants BT ≤ 36 kVA	0,21	0,02	
producteurs pour les installations BT > 36 kVA	Non disponible	379	
producteurs pour les installations HTA	Non disponible	263	

Figure 7 Délai moyen, en jours calendaires, calculé entre l'accord par le client du devis de raccordement et la date de fin des travaux (hors délai de mise en service), sur l'ensemble des travaux achevés dans l'année concernée.

Les délais sont très longs, à la fois pour les consommateurs et les producteurs.

On constate une **détérioration majeure des délais de raccordements pour les clients <36kVA avec extension**

Ces délais se traduisent dans les enquêtes de satisfaction ENEDIS puisque la satisfaction des clients particuliers, professionnels et entreprises sur le volet raccordements est nettement inférieure à la moyenne nationale (-5,6 points pour les particuliers, -5,7 points pour les professionnels et -8,1 points pour les entreprises).

Par ailleurs, les réclamations portant sur les raccordements représentent **10%** des demandes reçues par le concessionnaire en 2023.

ENEDIS annonce avoir mis en place des actions afin d'améliorer les délais : avec plus de moyens humains (recrutement, entraide entre territoires), une simplification des processus de traitement des demandes et la fin de double maîtrise d'ouvrage sur un même chantier de raccordement (nouvelle répartition de la maîtrise d'ouvrage entre ENEDIS et TE44 dans le nouveau contrat de concession, et prise en charge des branchements suite à extension par TE44 au 01/01/25), et un travail sur la chaîne d'approvisionnement en transformateurs et enveloppes de postes.

## VI. Qualité de l'énergie distribuée

### K. Évaluation de la tenue globale de tension sur les réseaux 2023

Le décret qualité fixe des seuils à la maille d'un département relatifs à la tenue de tension et à la continuité de l'alimentation.

L'évaluation de la tenue globale de la tension sur les réseaux est réalisée par Enedis selon une méthode d'évaluation combinant différents critères pondérés (chutes de tension haute tension A (HTA), réclamations liées à la tenue de tension, pourcentage de clients mal-alimentés, prises optimisées à 5% pour les transformateurs HTA/BT, nombre de résidences secondaires).

Le résultat de cette méthode livre un indice local pour la Loire-Atlantique de **6,62** en 2023. Ceci signifie que le département n'est pas éligible à un programme d'amélioration ciblé dans la mesure où les valeurs à atteindre sont de 8 pour l'indice local avec un taux de clients mal alimentés (CMA) supérieur à 3%.

Exercice	Taux de clients mal-alimentés sur la concession	Indice local sur la Loire-Atlantique
2019	1,64%	7,98
2020	1,54%	7,68
2021	1,05%	7,33
2022	1,69%	7,51
2023	1%	6,62

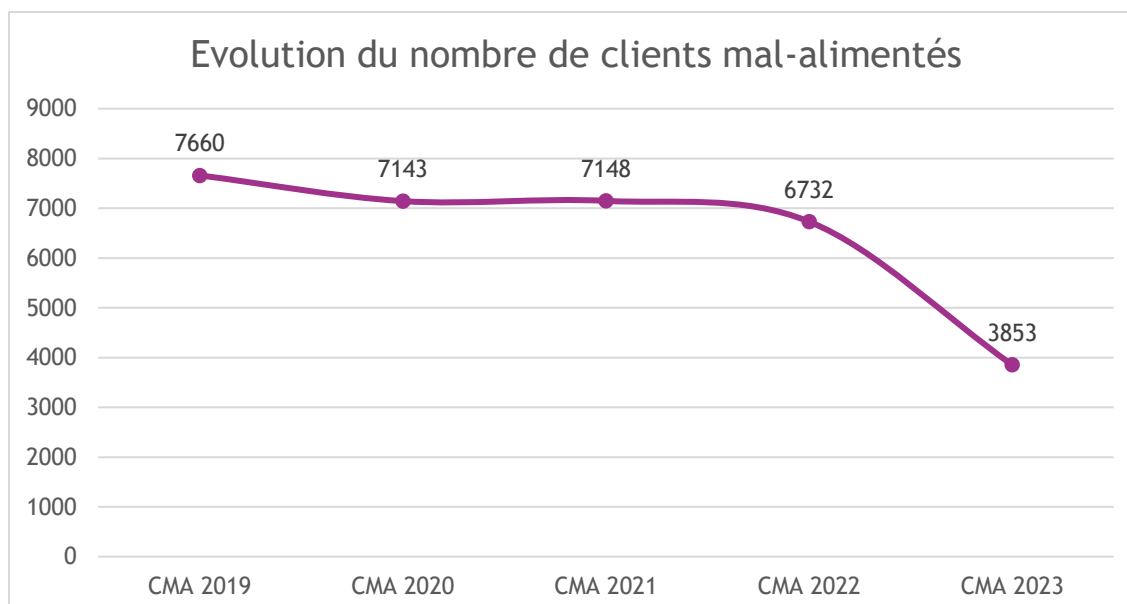
	2022	2023	Evolution
Nombre de clients mal-alimentés	6 732	3 853	-43%
Taux de CMA	1,69%	1%	-41%

## L. Les clients mal alimentés et les départs mal alimentés (tenue de tension)

La chute de tension est généralement due à un accroissement de la puissance consommée sur un tronçon de réseau qui s'explique par deux facteurs principaux :

- l'augmentation du nombre d'utilisateurs,
- la puissance des abonnements souscrits.

En basse tension, un client est dit « **client mal alimenté** » (CMA) lorsque la tension à son point de livraison sort, au moins une fois par an, de la plage de variation admise : + 10 % ou - 10 % par rapport à la tension nominale 230/400 V.



Le nombre de clients mal alimentés est évalué par Enedis à partir d'un modèle statistique (méthode d'évaluation GDO). La nette diminution du nombre de clients mal-alimentés s'explique en partie par l'actualisation en 2023 des températures de référence prises en compte dans le modèle de charge. En effet, des hivers rigoureux ont disparu de la période de référence, ce qui a fait monter les températures de référence utilisées dans le modèle statistique, ce qui se traduit par une baisse des charges électriques modélisées, et donc une baisse du nombre de clients mal alimentés.

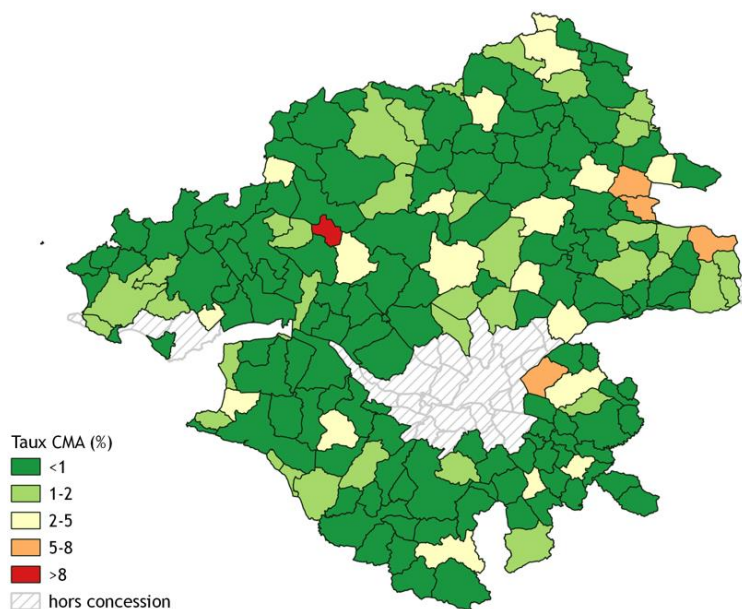


Figure 8 - Répartition géographique des clients mal-alimentés à fin 2023

A la maille TE44, 458 départs sont mal-alimentés en 2023 contre 740 en 2022 (sur près de 30 000 départs BT).

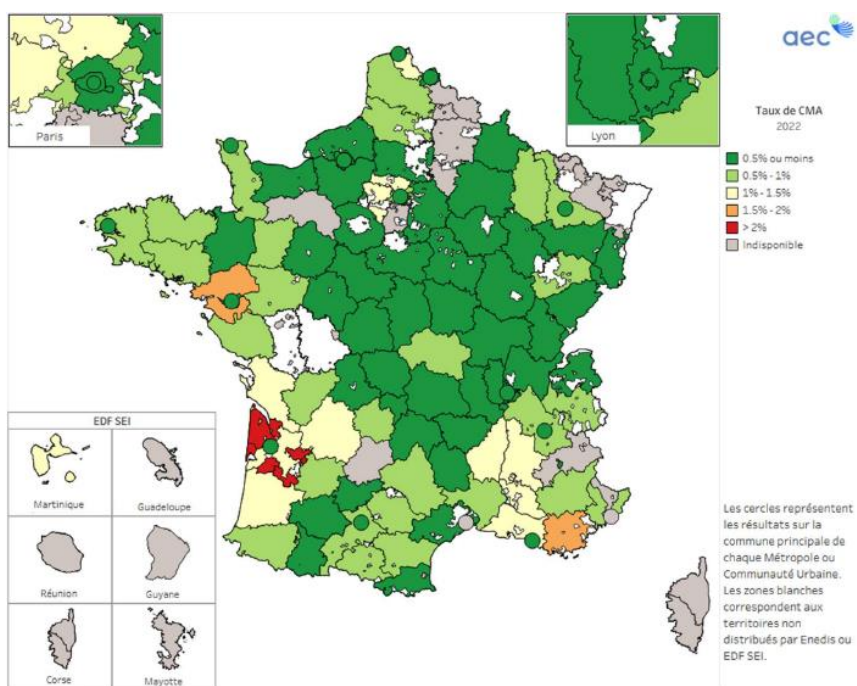


Figure 9 - Taux de CMA par département à fin 2022

Un départ basse tension (BT) est considéré comme **mal-alimenté** lorsqu'il comporte au moins un client pour lequel le niveau de tension à son point de livraison sort de la plage de variation admise par rapport à la tension nominale (+10 % ou -10 %).

Source : AEC

## M. Critère B

La continuité d'alimentation est mesurée principalement par le **temps de coupure moyen par usager BT** (critère B) et les nombres moyens de coupures longues, brèves et très brèves subies par les usagers.

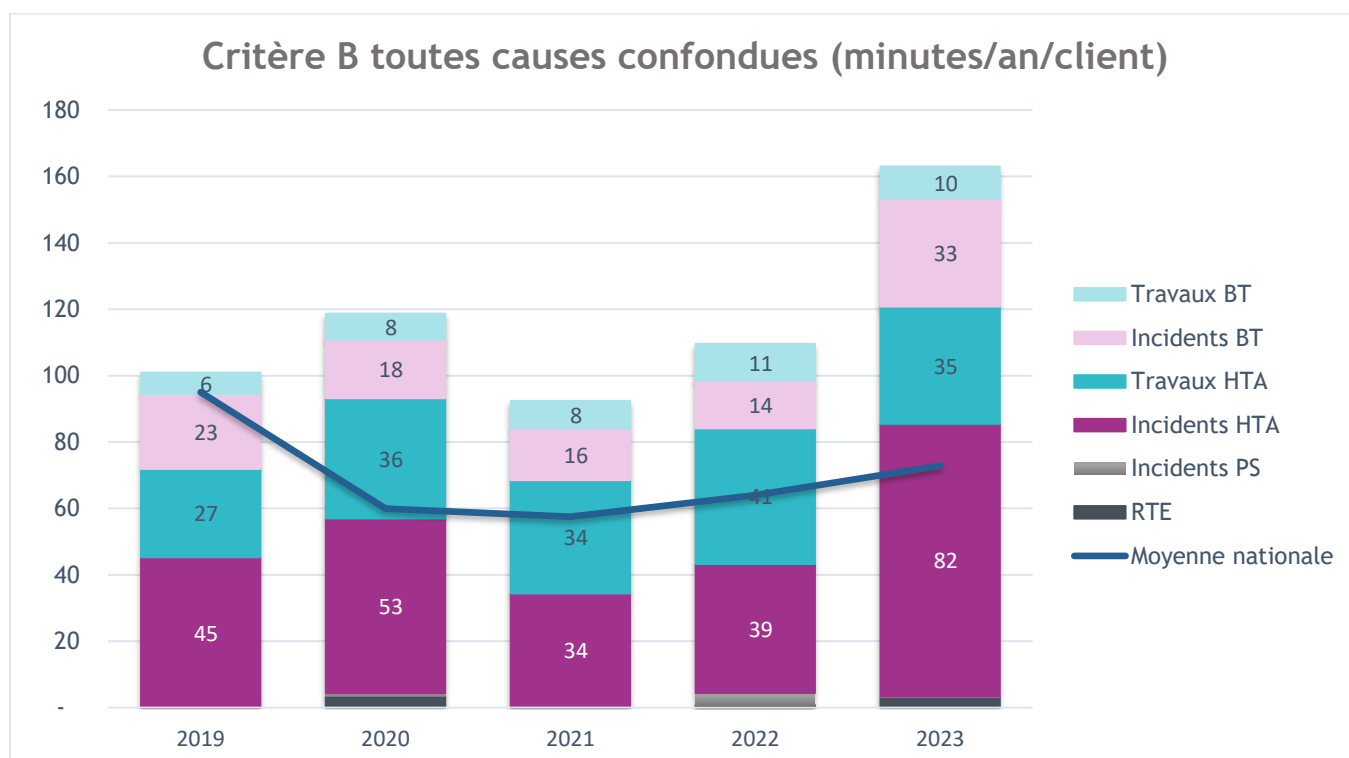
Le critère B met en évidence la sensibilité des réseaux aux agressions extérieures ainsi que la réactivité déployée par Enedis pour réalimenter les usagers coupés. Il constitue un indicateur de comparaison avec le niveau national ou d'autres territoires comparables.

Concernant la continuité de l'alimentation en électricité, on observe une forte dégradation du critère B (+48% sur la concession).

Au niveau national, Enedis se félicite de bons résultats qui confortent leur politique de gestion des réseaux concédés engagée depuis plusieurs années.

Mais le résultat local est très mitigé :

- Critère B hors RTE : **160 mn**
- Critère B hors incident exceptionnel : **163 mn** (en augmentation de 56 min par rapport à 2021) en hausse de 52%
- Le temps moyen de coupure global dépasse les valeurs historiques sur le territoire : **164 mn** pour une moyenne 2016-2023 de 113 minutes.



Le critère B 2023 est nettement supérieur à la moyenne des années précédentes. Cette hausse est imputable principalement aux incidents sur les réseaux HTA et BT. En particulier, l'impact des tempêtes est estimé à 69 min, soit 60 % du critère B incident 2023.

A la faveur de la réalisation de travaux d'enfouissement répondant à des considérations esthétiques ou de cadre de vie, les réseaux se retrouvent améliorés techniquement par la résorption de fils nus ou le remplacement de technologies vétustes.

Même si cela n'améliore pas significativement le critère B, TE44 veille à réaliser des investissements dans des zones peu denses en population.

Pour mémoire, l'ambition du schéma directeur des investissements est de parvenir à un Critère B HIX hors RTE moyenné sur 4 ans inférieur à **85 minutes** à l'échéance du contrat.

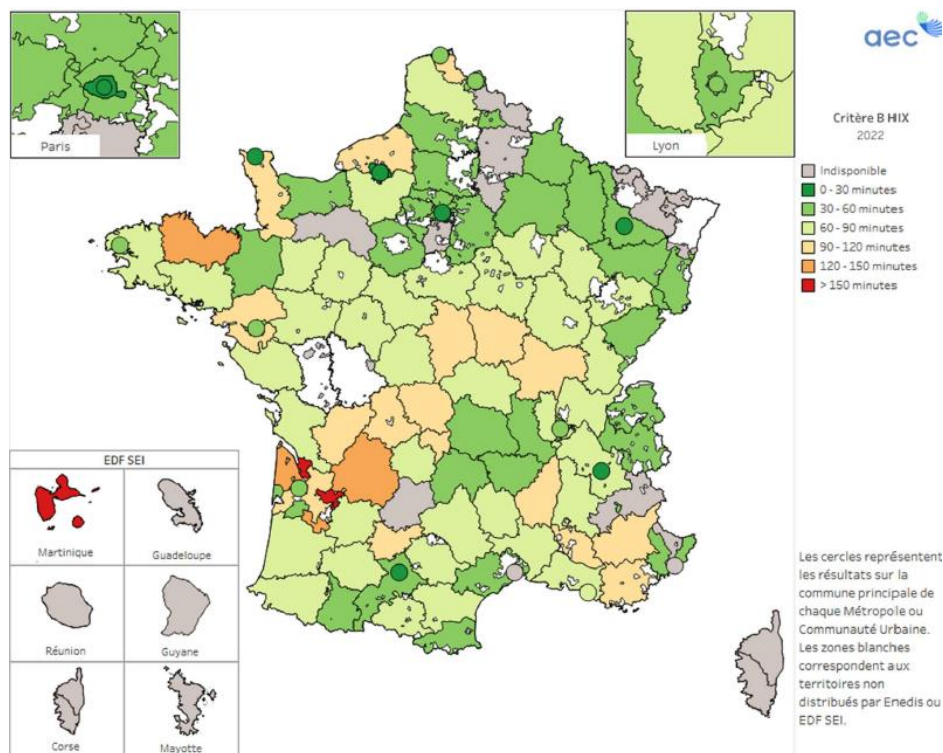


Figure 10 Critère B HIX par département à fin 2022 - source AEC



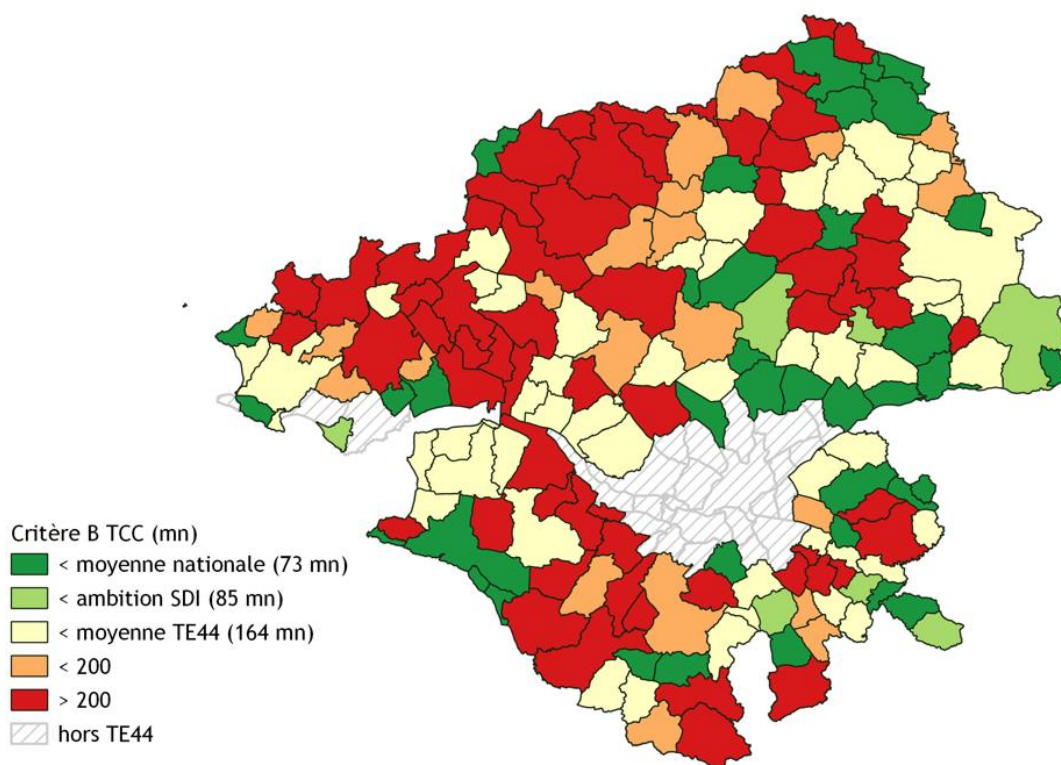


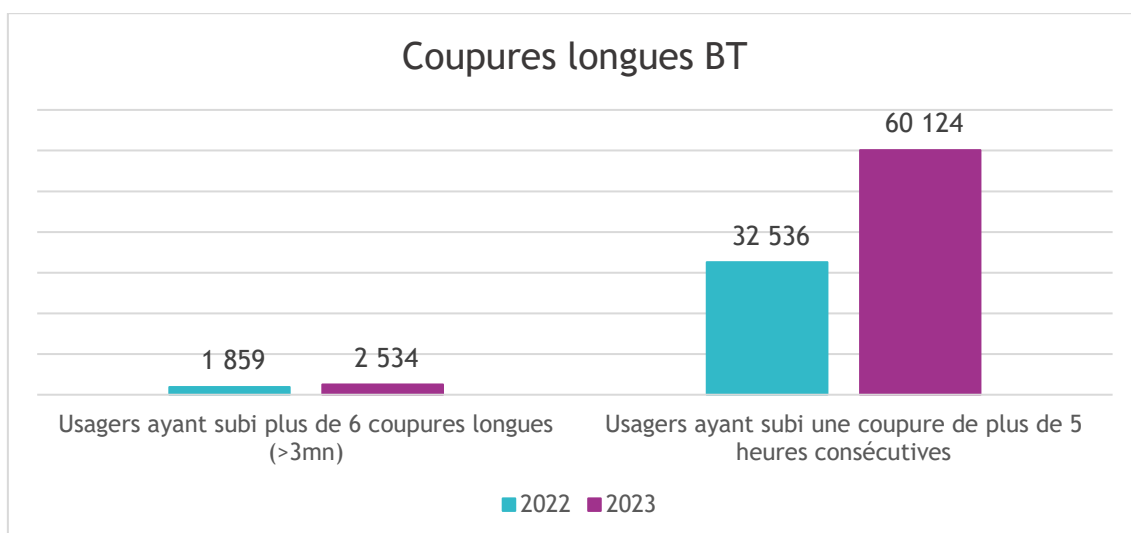
Figure 11 Temps moyen de coupure par usager BT en 2023 en minutes (TCC=Toutes causes confondues)

De fortes disparités entre les communes perdurent. Des investissements sont nécessaires pour résorber réduire ces inégalités dans un souci d'aménagement du territoire, d'équité et de solidarité territoriales.

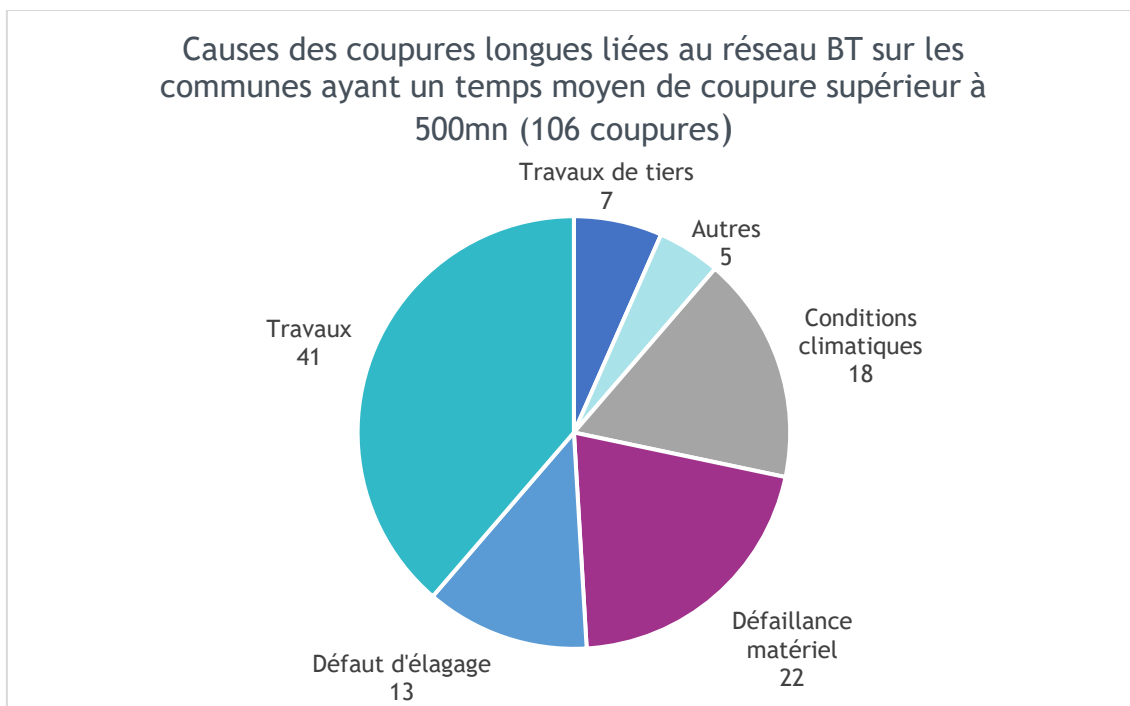
## N. Patrimoine & qualité : siège et causes des coupures longues BT

Les consommateurs domestiques (résidentiels) sont principalement sensibles aux chutes de tension et aux coupures longues.

Pour les entreprises, la perturbation ou l'arrêt des installations consécutives aux coupures peuvent se traduire par une perte de production et des risques pour les personnes et leur outil de travail. Des dégradations sur les systèmes industriels peuvent être dues aux microcoupures ou creux de tension.

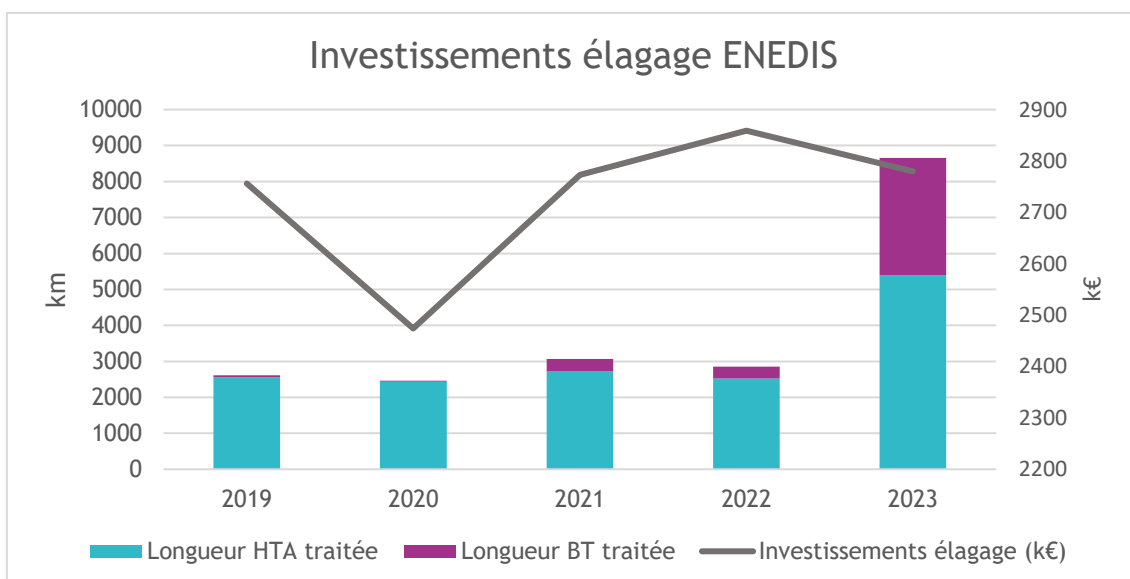


Comme en 2022, les indicateurs liés aux perturbations (hors travaux) dans la continuité de fourniture et le nombre de clients affectés sont en hausse. Le nombre de réclamations portant sur cet aspect représente un tiers des réclamations reçues par ENEDIS et évolue à la hausse (+ 6 points).



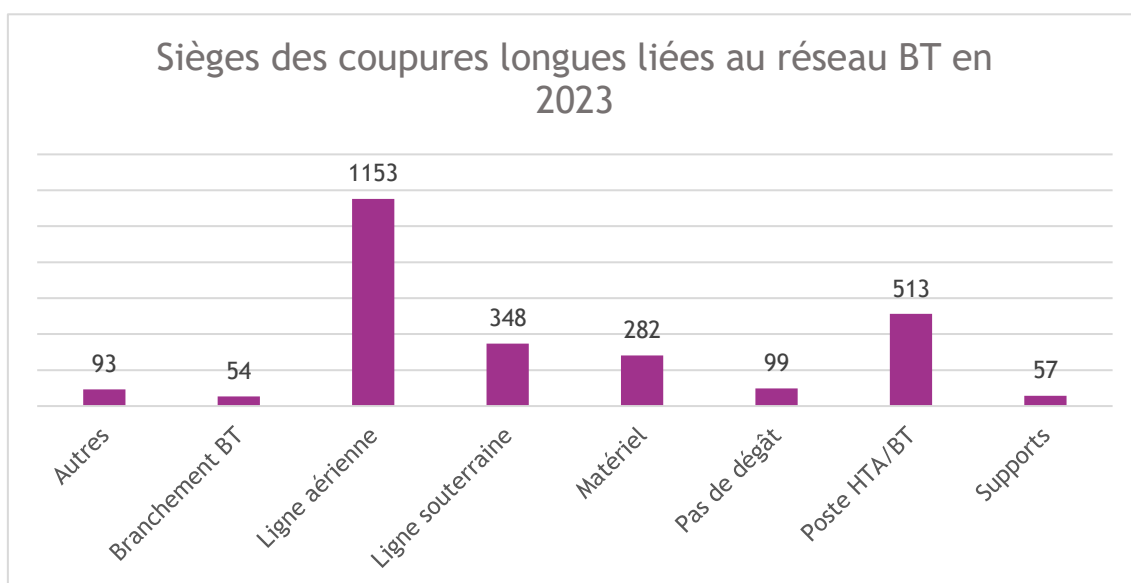
Les usagers coupés pendant plus de 500 minutes le sont en raison de causes variées. Les travaux sont les principaux responsables des coupures sur les communes de Cheix-en-Retz, Missillac, Massérac, Saint-Molf, Fercé, Saint-Vincent-des-Landes, Sévérac, Campbon, Saint-Lumine-de-Coutais, Abbaretz et Sainte-Reine-de-Bretagne.

Si l'on considère les investissements du concessionnaire concernant la thématique « *élagage* » sur la chronique 2017-2023, de l'ordre de **2,4M€** en moyenne par an, on note une reprise à partir de 2018 largement consacrée à la HTA : **88%** en moyenne des investissements.



Les lignes **aériennes** sont particulièrement sujettes aux risques de coupures longues sur le réseau de distribution basse tension (BT) en cas d'aléa climatique (vent ...) mais aussi par défaut d'élagage ou lors de réalisation de travaux. Elles cumulent **678 coupures longues** en 2023 sur le territoire de **TE44**. Les lignes BT aériennes à fil nu sans gaine isolante sont de fait particulièrement vulnérables, peu robustes en cas de tempête.

Les postes de transformation haute tension A/basse tension (HTA/BT) sont le deuxième siège des coupures longues en raison de défaillance de matériel ou de travaux, générant ainsi **513 coupures longues**.



## O. Les « zones de qualité prioritaire »

### 1. Un début de coordination des investissements au niveau local pour l'amélioration de la qualité de l'électricité

Plusieurs indicateurs de mesure permettent à Enedis de rendre compte à la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) et aux concédants, via le compte-rendu d'activité (CRAC), du bon suivi :

- de la qualité de service,
- de la qualité d'alimentation (critère B, continuité d'alimentation, ...),
- de l'atteinte des objectifs encadrés réglementairement par un mécanisme de bonus / malus financier.

Néanmoins, il demeure une certaine disparité territoriale, non traduite dans les indicateurs nationaux.

Dès 2016, sur son territoire, **TE44** utilise une grille d'analyse combinant 5 critères, de manière à suivre les communes en écart de qualité de manière significative et durable.

### 2. Méthodologie

Une note est attribuée par commune allant de 0 (pas de problème) à 10 (situation insatisfaisante) à partir de la combinaison de ces critères :

- Nombre d'occurrences où le critère B incident moyen dépasse 15 minutes en BT (période 2019-2023)
- Nombre d'occurrences où le critère B incident moyen dépasse 60 minutes en haute tension A (HTA) (période 2019-2023)
- Longueur de réseau BT nu

- Longueur de réseau BT nu de faible section
- Nombre de clients mal alimentés

### 3. Le résultat en 2023

Cet indicateur fait ressortir 3 communes (Plessé, Guémené-Penfao, Fégréac) en écart de qualité par rapport au reste de la concession, cumulant 11 Km de réseau BT aérien faible section comme le montre le tableau ci-dessous.

	BT aérien nu (hors faible section)	BT aérien nu (faible section)	BT aérien torsadé	Total aérien BT
<b>FEGREAC</b>	8,9	1,2	22,7	32,9
<b>GUEMENE-PENFAO</b>	14,2	5,9	60,5	80,6
<b>PLESSE</b>	10,2	3,5	54,3	68,1
<b>TOTAL</b>	<b>33,3</b>	<b>10,7</b>	<b>137,6</b>	<b>181,5</b>

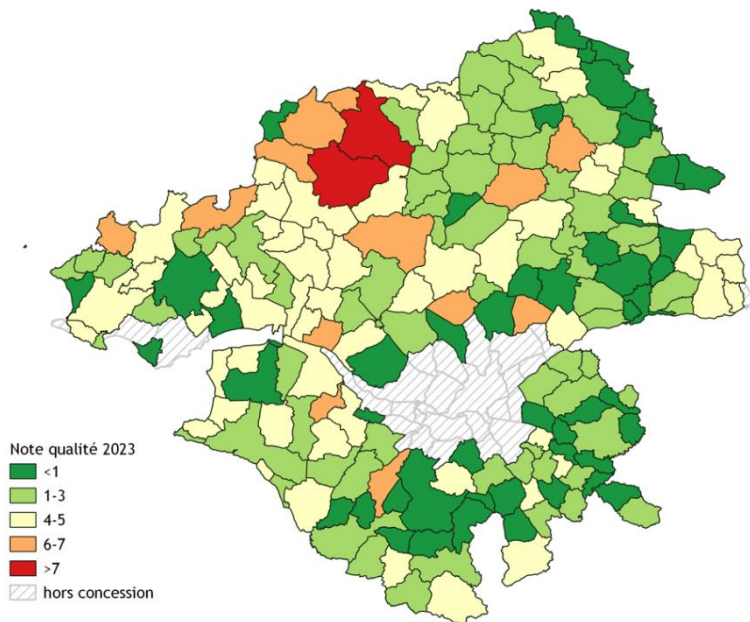


Figure 13 Note qualité 2023

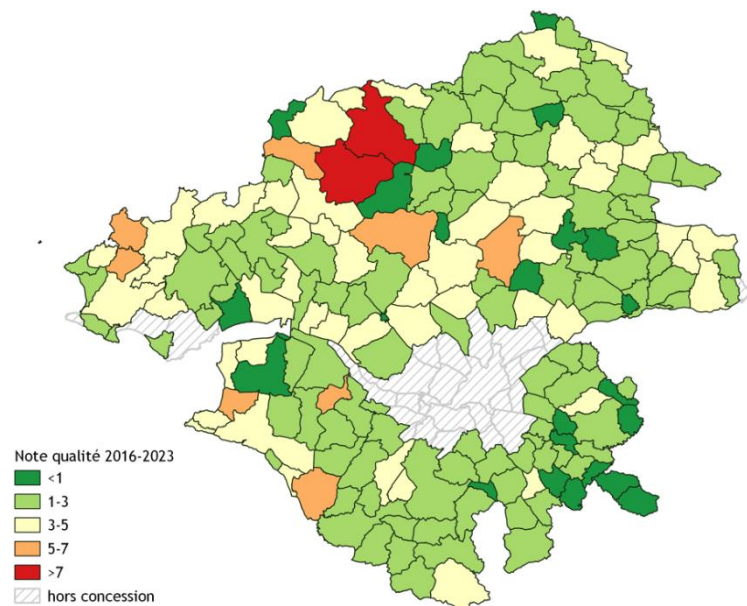


Figure 12 Note qualité moyenne sur la période 2016-2023

Guémené-Penfao et Plessé (non éligibles au FACÉ), sont notablement en écart de qualité en 2023 (note supérieure à 7).

Sur huit ans de suivi de la note qualité, 10 communes sont durablement en écart (moyenne supérieure à 5) :

- Fégréac, Vue, Bourgneuf-en-Retz, Saint-Molf, Assérac (Communes éligibles au FACÉ)
- Guémené-Penfao, Plessé, Saint-Michel-Chef-Chef, Nort-sur-Erdre, Blain (Communes non éligibles au FACÉ)

## VII. Ce qu'il faut retenir

### Points de vigilance

- Un **programme de Rénovation Programmée HTA limité** : 400 km traités en 10 ans, sur 10 000 km de lignes HTA. Et des **réseaux vieillissants** : 25% des réseaux HTA, 24% des réseaux BT et 26% des postes HTA/BT ont plus de 40 ans.
- Les linéaires **BT fils nus** représentent **810 km (8% du réseau BT)**, dont **151 km** en faible section. Les réseaux BT fils nus pèsent pour 33 % des incidents BT hors cause externe\*. Il faut maintenir les efforts jusqu'à l'éradication des fils nus prévue au nouveau contrat de concession.
- **Le critère B est mauvais** : 164 minutes en 2023 (+52% par rapport à 2022). Cette dégradation est principalement due aux tempêtes qui ont frappé le territoire. Le critère B moyenné sur 5 ans est de 113 minutes, alors qu'il est inférieur à 90 minutes dans tous les départements limitrophes.
- **Les délais de raccordement sont trop longs**, en particulier, les raccordements BT avec extension dont le délai moyen est de 345 jours (+37% par rapport à 2022). UN plan d'action a été lancé par ENEDIS. TE44 sera particulièrement vigilant sur ce sujet en 2025.

### Points Forts

- **Retour à la normale des investissements pour la performance du réseau** après un décrochage en 2020, et une augmentation continue des investissements concernant les exigences environnementales et réglementaires (+ 2,5M€ entre 2019 et 2023).
- **Diminution des réclamations** : Enedis indique que le déploiement du compteur communicant explique la baisse significative du nombre de réclamations enregistrées **-37% par rapport à 2021**.
- **Diminution du nombre de clients mal-alimentés** : elle s'explique en partie par l'actualisation en 2023 des températures de référence prises en compte dans le modèle de charge. Estimation 2023 : 3853 clients mal alimentés contre 6732 en 2022.
- **Production locale croissante** : 41% de l'énergie acheminée est produite localement, Cette production est à 69% d'origine éolienne même si 99% des producteurs raccordés sont photovoltaïques.

Contact pour tout renseignement

**Laurent LABARRE**

Gestionnaire des activités concessions

02 51 80 45 84

[activites.concessions@te44.fr](mailto:activites.concessions@te44.fr)